

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 4 juin 2016 au Centre des congrès de Québec.

1. Ouverture de la séance

La présidente constate le quorum, ouvre la séance à 10h et souhaite la bienvenue à tous les membres.

Les non membres sont invités à prendre place dans la section prévue car ils n'auront pas le droit de vote durant l'assemblée.

Une version abrégée du rapport annuel 2015-2016 et le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2015 ont été distribués à l'assemblée avant la rencontre.

2. Appel des membres du conseil d'administration

La présidente procède à l'appel des membres du conseil d'administration.

<u>Présences</u> :	Béland,	Joanne
	Boué,	Danielle
	Bussières,	Vicky
	Denis,	Simon
	Desrosiers,	Danny
	Faucher,	Valérie
	Forget,	Catherine
	Guérin,	Dominique
	Hamelin,	Line
	Hudon,	Steve
	Lalande,	Véronique
	Lessard,	Manon
	Olivier,	Karina
	Ratelle,	Mélanie
	Sasseville,	Jasmine

<u>Absences motivées</u> :	Bordeleau,	Jeannot
	Deshaies,	Bernard
	Desrochers,	Diane
	Garon,	Anne-Marie
	Hertrich,	Sylvie

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et ajoute le point suivant :

11. Période de questions et d'échanges avec les membres.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉ PAR :
Benoit Lebel / Vicky Bussières

D'adopter l'ordre du jour modifié.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

4. Adoption du procès-verbal du 30 mai 2015

La présidente accorde quelques minutes à l'assemblée pour prendre connaissance du procès-verbal du 30 mai 2015 qui a été distribué avant la rencontre.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Marielle Toupin / Maripier Lajoie

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mai 2015.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

5. Affaires découlant du procès-verbal

Aucun suivi.

6. Rapport de la présidente sur l'ensemble des activités de l'Ordre

La présidente fait la lecture du rapport annuel de la présidence pour l'année 2015-2016.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Sylvain Sirois / Jacqueline Bergeron

D'adopter le rapport annuel de la présidence 2015-2016.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

Résumé des activités 2015-2016 :

La présidente résume les activités des différentes directions de l'Ordre pour la période 2015-2016 et souligne que la version intégrale sera disponible dans le rapport annuel officiel qui sera publié sur le site de l'Ordre à l'automne prochain.

7. Rapport financier 2015-2016 et cotisation 2017-2018

Le directeur général présente le rapport financier 2015-2016 et apporte des précisions quant aux éléments suivants : Cotisation, admission, DPP, publicité et revues.

Le directeur général souligne que l'année ne s'est pas avérée particulièrement fructueuse au niveau des placements de l'Ordre.

Suite à la recommandation du conseiller financier de la Banque nationale de répartir les placements de l'Ordre selon le ratio de 80 % en obligations et 20 % en actions, le conseil

d'administration a modifié sa politique de placement pour espérer le plus de revenus possible sans compromettre la sécurité financière de l'Ordre.

Les auditeurs indépendants de l'Ordre surveillent activement la situation et tout le volet de la politique des placements sera à nouveau évalué au printemps prochain.

Budget 2017-2018 :

Le directeur général résume le budget 2017-2018 adopté par le conseil d'administration.

Cotisation 2017-2018 :

Puisqu'une politique adoptée en 2006 par le conseil d'administration stipule que la recommandation du montant de la cotisation doit tenir compte d'un budget équilibré, les membres du conseil d'administration recommandent à l'assemblée une hausse de cotisation de 5 \$ pour l'année 2017-2018.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Mariepier Chagnon / Catherine Forget

D'augmenter la cotisation 2017-2018 de 5 \$.

**ADOPTÉ À
LA MAJORITÉ**

8. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier

Le conseil d'administration recommande à l'assemblée l'adoption de la firme Beaudoin, Monahan, Bonenfant et associés Inc. à titre d'auditeurs indépendants pour l'année financière 2016-2017.

RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Philip Audet / Benoit Lebel

D'adopter la firme Beaudoin, Monahan, Bonenfant et associés Inc. à titre d'auditeurs indépendants pour l'année 2016-2017.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

En réponse à monsieur Gilbert Gagnon, la présidente mentionne qu'en effet le comité de vérification adresse des mandats spécifiques sur plusieurs sujets aux auditeurs indépendants. À son questionnement sur les placements de l'Ordre, le directeur général confirme que les placements de l'Ordre sont administrés par la Financière Banque nationale et Scotia McLeod.

9. Présentation des dossiers actifs et de la planification stratégique 2016-2019

La présidente résume les dossiers actifs de l'Ordre et mentionne que le conseil d'administration a adopté récemment la première année du plan d'action de la planification stratégique 2016-2019.

Normes en électrophysiologie médicale :

Le conseil d'administration a adopté les premières normes en électrophysiologie médicale.

Modifications du Code des professions : projet de loi 98 :

Convoqués en Commission parlementaire le 21 septembre prochain, la présidente et le directeur général profiteront de cet instant pour déposer un mémoire sur le projet de loi 98. Les secteurs privilégiés sont la gouvernance des ordres et le processus de l'admission aux professions.

Semaine des technologues :

La présidente a confié le mandat au comité de la relève de revoir le concept de la Semaine des technologues afin d'offrir une meilleure visibilité de la profession dans les établissements de santé.

La présidente invite les membres à profiter de cette tribune pour prendre le temps de se faire reconnaître davantage dans le milieu de travail et se lancer des défis comme professionnels de la santé.

Prix Rayonnement :

La présidente annonce la création d'un nouveau prix. Il s'agit du prix Rayonnement qui vise à reconnaître la contribution des technologues de tous les milieux de l'imagerie médicale, de la radio-oncologie et de l'électrophysiologie médicale au Québec à l'amélioration continue de la qualité des services offerts à la population, à l'efficacité et à l'efficience de ces services de santé, ainsi qu'à l'avancement de nos domaines d'exercice, notamment dans un contexte d'interdisciplinarité.

Ce prix, accompagné d'une bourse de 500 \$ sera remis à un technologue ou un groupe de technologues s'étant distingué par la mise en place dans leur milieu d'une pratique professionnelle originale, novatrice et exemplaire, ayant permis une amélioration significative des services et des soins offerts aux patients/es, principalement par l'optimisation de l'organisation du travail, d'un processus ou d'une pratique.

10. Résultats des élections

Le directeur général énonce le résultat des élections des administrateurs de l'Ordre pour le mandat 2016-2018 :

Administrateurs réélus par acclamation :

Madame Karina Olivier, t.i.m., administratrice des régions de la Capitale Nationale et Chaudière-Appalaches en radiodiagnostic

Madame Valérie Faucher, t.i.m., administratrice des régions de Saguenay, Lac-St-Jean, Côte-Nord et Nord du Québec en radiodiagnostic

Monsieur Steve Hudon, t.i.m., administrateur des régions de Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine en radiodiagnostic

Madame Line Hamelin, t.i.m., administratrice des régions de l'Outaouais, Abitibi-Témiscamingue en radiodiagnostic

Les administrateurs élus après élections :

Monsieur Thibaut André, t.i.m., administrateur des régions de Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie en radiodiagnostic

Madame Dominique Guérin, t.i.m., administratrice des régions de Mauricie, Estrie, Centre du Québec en radiodiagnostic

Madame Catherine Forget, t.r.o., administratrice en radio-oncologie pour tout le Québec

Madame Cathy McNicoll, t.e.p.m., administratrice en électrophysiologie médicale pour tout le Québec

Monsieur Maxime Nadeau, t.i.m., administrateur en médecine nucléaire pour tout le Québec

Administrateurs nommés par l'Office des professions :

Monsieur Jean-Denis Asselin pour un premier mandat et madame Sylvie Hertrich pour un second mandat.

Comité exécutif 2016-2017 :

Le directeur général présente le comité exécutif pour l'année 2016-2017 :

Danielle Boué, t.i.m.	Présidente
Joanne Béland, t.i.m.	1 ^{re} vice-présidente
Mélanie Ratelle, t.r.o.	2 ^e vice-présidente
Danny Desrosiers, t.i.m.	Trésorier
Jeannot Bordeleau	Administrateur nommé

11. Période de questions et d'échanges avec les membres

Alexandra Nolin, technologue en radio-oncologie à l'Hôpital Charles-LeMoine, souhaite connaître la position de l'Ordre concernant la formation initiale.

La présidente explique que le dossier de la formation initiale est une préoccupation constante et ce, dans tous les secteurs d'activités. La présidente prend en considération les propos de madame Nolin et lorsque l'Ordre sera invité aux rencontres des comités consultatifs, prévues à l'automne prochain, elle soulèvera à nouveau la question et invitera les participants à réfléchir à cette problématique.

Chantal Asselin, technologue en médecine nucléaire, professeure au Collège Ahuntsic, tient à préciser qu'un sondage est effectué à tous les deux ans auprès des employeurs pour évaluer une planification de main-d'œuvre et pour réévaluer le nombre d'admissions.

Madame Nolin se questionne également sur la validité des permis d'exercice pour les technologues qui paient leur cotisation pendant plusieurs années, même s'ils sont sans emploi.

La présidente rappelle qu'un règlement sur les stages et les cours de perfectionnement stipule qu'un membre n'ayant pas exercé la profession pendant 5 années doit effectuer un stage pour obtenir son permis. Tout technologue devrait respecter son code de déontologie et avoir la préoccupation d'identifier ses besoins et d'évaluer sa compétence professionnelle. Ses pairs devraient également dénoncer la situation ou à tout le moins lui en faire part.

Jean-Claude Laflamme, technologue retraité, a assisté à plusieurs conférences dans le cadre du présent congrès et il explique que les contenus de deux d'entre elles l'ont particulièrement préoccupé. Sur le plan scientifique, ces deux conférences étaient excellentes, mais contrairement au discours et à tout ce que l'on entend depuis quelques années sur le droit à la personne de mourir dignement, il estime que ce droit devrait plutôt permettre à la personne de vivre dignement et qu'il lui revient le droit exclusif de prendre une décision éclairée quant aux médicaments mis à sa disposition. Selon

monsieur Laflamme, sur le plan collectif, un ordre professionnel a un rôle primordial à jouer en ce sens auprès du public.

La présidente remercie monsieur Laflamme pour avoir partagé cette réflexion et soumis ces commentaires fort appropriés. En effet, l'Ordre a un rôle sociétal important à jouer auprès du public et de ses membres.

Un membre de l'assemblée suggère que le vote lors des élections puisse être fait par voie électronique. Le directeur général explique que le vote électronique fait déjà l'objet de discussions au sein du conseil d'administration. Cependant, l'enjeu financier est considérable puisque chacune des étapes du processus doit être suivie par une firme comptable qui doit s'assurer que tout soit réalisé selon les règles de l'art. Ceci étant dit, le Conseil interprofessionnel du Québec envisage la possibilité de regrouper plusieurs ordres professionnels pour développer conjointement un tel processus.

Lise Bergevin, technologue en imagerie médicale et professeure au Collège Ahuntsic, souhaiterait que les technologues plus expérimentés accordent une plus grande écoute aux nouveaux technologues qui rentrent sur le marché du travail. L'idée étant de rallier l'expérience des technologues expérimentés aux connaissances actuelles des jeunes technologues.

Gilbert Gagnon, technologue en imagerie médicale, constate dans le cadre de son travail et de ses communications avec les technologues, que le terme «technicien en radiodiagnostic» est encore amplement utilisé dans le réseau. La présidente précise que ce terme est encore associé aux conventions collectives des technologues et que le titre professionnel prévaut sur le titre d'emploi.

18. Clôture de la séance

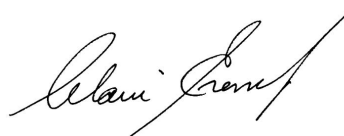
**RÉSOLUTION PRÉSENTÉE PAR :
Benoit Lebel / Mélanie Beaudry**

De lever la séance à 11h45.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**



Danielle Boué, t.i.m.
Présidente
DB/AC/jt



Alain Cromp, t.i.m. (E), M.A.P. Adm.A.
Directeur général et secrétaire